

Le 24 novembre 2016

Communiqué de presse

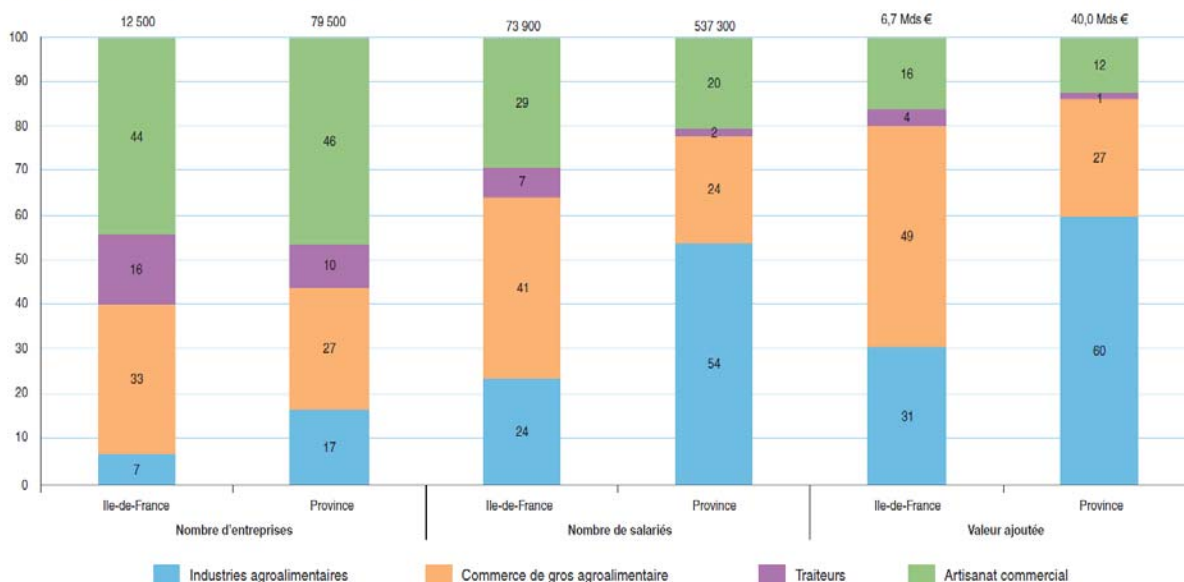
Un secteur agroalimentaire porté par le commerce de gros en Île-de-France

En 2013, 12 500 entreprises de l'agroalimentaire (industries agroalimentaires y compris artisanat commercial, commerce de gros et services des traiteurs) ont plus de 50 % de leurs emplois implantés en Île-de-France et sont ainsi considérées comme « franciliennes ». Dans la région, le commerce de gros représente 40 % des salariés de l'agroalimentaire et la moitié de la valeur ajoutée des entreprises « franciliennes » contre respectivement 24 % et 27 % des entreprises de province.

Les industries agroalimentaires étant moins présentes, les taux de valeur ajoutée sont plus élevés dans la région qu'en province. Les frais de personnel des entreprises « franciliennes » sont aussi plus élevés que ceux de leurs homologues provinciaux, la part revenant aux entreprises (taux de marge) est de ce fait moins élevée. Le taux d'investissement et l'intensité capitalistique sont plus faibles en Île-de-France.

2 Le secteur des IAA dépend davantage du commerce de gros en Île-de-France

Répartition des entreprises « régionales », de leurs salariés et de la valeur ajoutée (en %)



Champ : entreprises de l'agroalimentaire implantées majoritairement dans une région.

Sources : Insee, Fare et Clap 2013.

Retrouvez l'étude sur : www.insee.fr

Contacts presse :

Insee Île-de-France : Éric BONNEFOI - 01 30 96 90 51
courriel : eric.bonnefoi@insee.fr